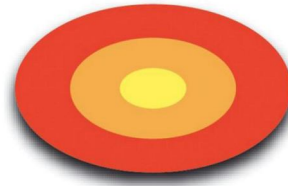




**MORA CONSEIL**  
Conseil Formation Environnement



**BILAN CARBONE®**  
Prestataire 2012

*Méthode Bilan Carbone® version 7.1.02*

PC 1226-1

Décembre 2012

## RAPPORT DU BILAN D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA SOCIÉTÉ



**Client :** Maitre Prunille SAS

**Adresse :** Sauvaud  
BP 2  
47440 Casseneuil

**Tél. :** 05 53 36 19 00

**Correspondant :** Dominique BONY  
Responsable Environnement – Sécurité

**Mail :** [dbony@maitreprunille.com](mailto:dbony@maitreprunille.com)

Jean Michel MORA  
1053, Chemin de Labadie 40270 Grenade/l'Adour  
Tél. : 06 73 68 97 92 Mail : [jmmora@orange.fr](mailto:jmmora@orange.fr) Web : [moraconseil.fr](http://moraconseil.fr)

## Le bilan des émissions de gaz à effet de serre

Ce bilan a été rendu obligatoire par l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 (dite loi GRENELLE 2). Le texte de référence est le **Décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011** relatif au bilan des émissions de gaz à effet de serre et au plan climat-énergie territorial.

L'application de cette obligation réglementaire s'appuie sur le texte d'avril 2012 du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement « Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE) version 2 »

### DIFFUSION

Toute personne morale autre que l'Etat, qui remplit au 31 décembre d'une année les conditions définies aux 1o, 2o ou 3o de l'article L. 229-25, **transmet par voie électronique au préfet de la région** dans le ressort de laquelle elle a son siège ou de son principal établissement un bilan des émissions de gaz à effet de serre **au plus tard le 31 décembre** de l'année suivante, puis ses mises à jour au plus tard avant la fin de chaque période triennale qui suit.

Dès sa transmission au préfet, elle met le bilan à la disposition du public par voie électronique **sur son site internet pendant au moins un mois**. Elle notifie sans délai au préfet de région et au président du conseil régional l'adresse du site internet sur lequel le bilan est mis à la disposition du public. Si elle ne dispose pas d'un site internet, elle demande au préfet de région de procéder sur le site internet de la préfecture à la mise à la disposition du public du bilan qu'elle lui a transmis.

**Pour la région Aquitaine, M. Alain LEMAINQUE, Chef de service climat & énergie DREAL Aquitaine a confié cette mission à M. Patrick BERNE. Le rapport est donc à transmettre en version Word ou PDF à l'adresse : [patrick.berne@developpement-durable.gouv.fr](mailto:patrick.berne@developpement-durable.gouv.fr)**

**En objet mettre : Bilan d'émissions de gaz à effet de serre.**

### SOMMAIRE

- 1 – Description de l'entreprise
- 2 – L'année de reporting de l'exercice et année de référence
- 3 – Les émissions directes de Gaz à Effet de Serre et les émissions indirectes de Gaz à Effet de Serre associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée
- 4 - Les autres émissions indirectes de Gaz à Effet de Serre
- 5 – Les émissions évitées
- 6 – Les éléments d'appréciation sur les incertitudes
- 7 - Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES
- 8 - Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés
- 9 - Adresse du site où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES
- 10 - Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale
- 11 – Synthèse des actions prévues sur 3 ans

# BILAN D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Ce bilan a été réalisé suivant la « Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE) version 2 », en utilisant l'outil Bilan Carbone® V 7.1.02.

## 1. Description de l'entreprise

Raison sociale : MAITRE PRUNILLE

Forme juridique : SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE

Code NAF : 4638B

Code SIREN : 380 678 250

Codes SIRET correspondants :

Casseneuil (avec boutique) : 380 678 250 000 16

Saint Quentin du Dropt : 380 678 250 000 40

Vitrolles : 380 678 250 000 73

Sainte-Livrade : 380 678 250 000 65

Castillonnes : 380 678 250 000000 57

Boutique Villeneuve/Lot : 380 678 250 00024

Boutique Agen : 380 678 250 000 32

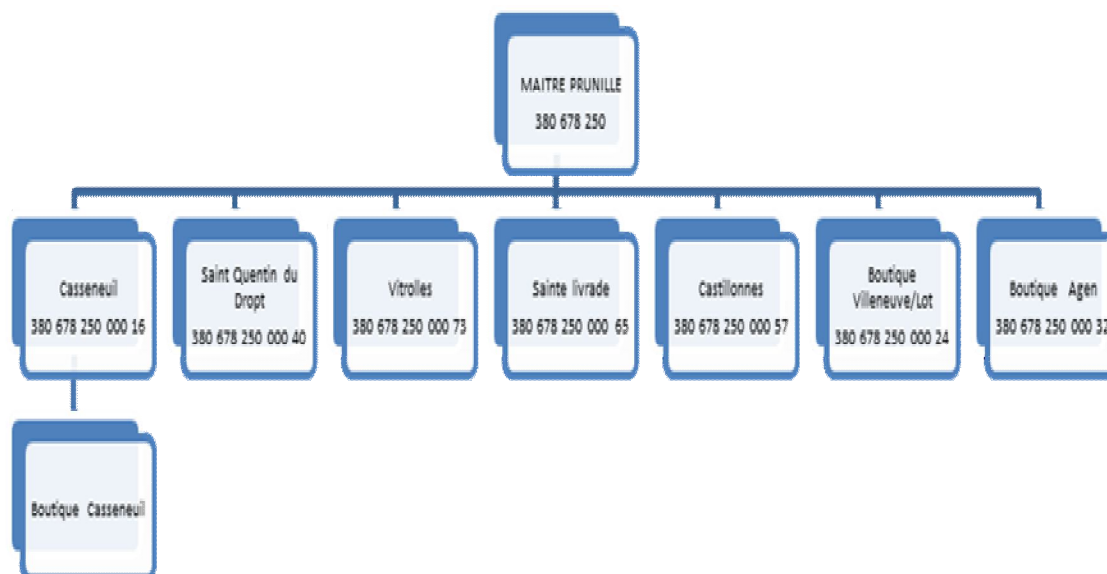
Adresse : SAUVAUD 47440 CASSENEUIL

Nombre de salariés : 514

Activité : Transformation et négoce de fruits

Mode de consolidation : contrôle opérationnel

Périmètre organisationnel retenu :



Périmètre opérationnel retenu :

Périmètre opérationnel				
Scopes	catégories d'émissions	N°	Postes d'émissions	Sources d'émissions
Scope 1	Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	Combustion d'énergie de sources fixes : chaudières vapeur pour process, chauffage process direct
		2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	Combustion de carburant des sources mobiles : camions intersites, chariots élévateurs, voitures de service et de fonction, location de voitures
		4	Emissions directes fugitives :	Fuites des fluides frigorigènes des groupes froids
Scope 2	Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	Achat d'électricité pour le fonctionnement général des sites

## 2. Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de reporting : 1er septembre 2011 au 31 août 2012

Année de référence : 1er septembre 2011 au 31 août 2012

### 3. Les émissions directes de Gaz à Effet de Serre et les émissions indirectes de Gaz à Effet de Serre associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée

#### Bilan GES

Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Valeurs calculées							Emissions évitées de GES
			Emissions de GES							
			CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	5 832	1	0	0	5 922	0	541	0
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	661	0	0	0	668	26	66	0
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	1	2 547	0	783	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)								
	<b>Sous total</b>		<b>6 493</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>9 136</b>	<b>26</b>	<b>1 390</b>	<b>0</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	833	0	101	0
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>Sous total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>833</b>	<b>0</b>	<b>101</b>	<b>0</b>

### 4. Les autres émissions indirectes de Gaz à Effet de Serre

Ces émissions n'ont pas été évaluées.

### 5. Les émissions évitées

Non concerné par ce poste.

## 6. Les éléments d'appréciation sur les incertitudes

Les incertitudes sur les facteurs d'émissions sont ceux de la méthode Bilan Carbone®.

Pour les postes suivants, les valeurs proviennent des factures mais ne tiennent pas compte des stocks :

- propane, incertitude estimée à 30 %,
- fioul domestique, incertitude estimée à 33 %

Pour les consommations de gazole, l'incertitude est estimée à 5 %.

Les autres valeurs viennent des factures, pas d'incertitude.

Tableau de synthèse des incertitudes (facteurs d'émissions et données) issu du tableur Bilan Carbone®.

Recap CO2e	Incertitudes	
	t CO2e	%
Energie 1	765	9%
Energie 2	0	
Hors énergie 1	783	31%
Hors énergie 2	0	
Intrants	0	
Futurs emballages	0	
Fret	40	8%
Déplacements	42	15%
Déchets directs	0	
Immobilisations	0	
Utilisation	0	
Fin de vie	0	
<b>Total</b>	<b>1 631</b>	<b>14%</b>

## 7. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES

Pas de sources exclues.

## 8. Si différent des facteurs par défaut de la Base Carbone®, les facteurs d'émissions et les PRG utilisés

Non concerné, l'ensemble des facteurs d'émissions sont ceux de la Base Carbone®.

## 9. Adresse du site où est mis à disposition le bilan d'émissions de GES

[www.maitreprunille.com](http://www.maitreprunille.com)

Responsable du suivi du bilan : Monsieur Dominique BONY

Fonction : Responsable Environnement Sécurité

Adresse : Sauvaud BP 2, 47440 Casseneuil

Mail : [dbony@maitreprunille.com](mailto:dbony@maitreprunille.com)

## 10. Données complémentaires dans le cadre de la mission d'évaluation du Pôle de la coordination nationale

(**Optionnel** mais présent dans l'annexe 3 du « Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (ENE) version 2 »)

- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?

**Non**

## 11. Synthèse des actions prévues sur 3 ans

Le tableau ci-dessous donne les actions prévues afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre au cours des 3 années comptables à venir.

La diminution en pourcentage est calculée à périmètre constant, c'est-à-dire sans tenir compte des augmentations d'activités, et à mix produits fabriqués constant.

De même ces perspectives n'intègre pas les aléas climatiques qui influent sur la consommation d'électricité pour les groupes froids et d'autres paramètres.

Emissions de GES				Synthèse des actions de réduction sur 3 ans		
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	Total (t CO2e)	Actions prévues	% de réduction	Volume de réduction en t CO2e
Emissions directes de GES	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	5 922	Amélioration de l'efficacité énergétique du process	4%	237
	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	668	Utilisation de véhicules plus sobres	5%	33
	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0			0
	4	Emissions directes fugitives	2 547	Maintenance accrue des groupes froids	3%	76
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)				0
	<b>Sous total</b>			<b>9 136</b>		<b>347</b>
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	833	Amélioration de l'efficacité énergétique du process	1%	8
	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur	0			0
	<b>Sous total</b>			<b>833</b>		<b>8</b>
<b>Total</b>			<b>9 969</b>		<b>4%</b>	<b>355</b>